

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [isabelle dionne](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f60f915964d8229049642257>

Date d'obtention : 2020-11-25 20:12:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Afin de bien résumer les étapes de la méthode Sexto, je me réfère toujours au schéma d'intervention ainsi qu'à l'aide mémoire.

Les étapes préliminaires sont la base du protocole. De cette façon l'intervention est efficace et sécuritaire pour les personnes impliquées. Le risque d'erreur est faible lorsqu'on s'y prend avec la bonne méthode et les résultats sont concluants. Chaque personne a un rôle bien précis et il est important de bien respecter cela. Il est primordial de rassurer, soutenir, protéger et encourager la victime dans un tel contexte.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des mises en situation présentées est que l'école n'est pas le mandataire du service de police.

Il est important de suivre les étapes de la trousse (amorce, nature, intention et l'étendue)

Qu'il est important de garder la confidentialité auprès de tous même les gens des médias.

Et que dans tous les cas où les activités sont de nature criminelle qu'il s'agisse d'un acte impulsif ou malveillant, il est important d'aviser la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate est sans aucun doute lorsqu'un adulte est impliqué dans la situation avec un mineur.

Lorsqu'il est évident qu'il s'agit d'un acte de malveillance c'est aussi délicat.